



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Colloque

SÉMINAIRE MONTAGNE 2024

18 - 19
SEP 2024 SEP 2024

NANCHEZ

Atelier financement - DGALN

- Fonds vert
- Dotation aménités rurales

Un fonds pour accélérer la transition écologique dans les territoires

- ➔ **2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets** pour soutenir les projets des collectivités et de leurs partenaires publics ou privés **en 2023**
- ➔ **3 axes** déclinés en **13 mesures**
 - performance environnementale
 - adaptation du territoire au changement climatique
 - amélioration du cadre de vie
- ➔ **1 mesure transverse** pour un accompagnement adapté avec un **soutien en ingénierie** (animation, planification)
- ➔ Une simplicité d'accès aux financements du Fonds vert : aides disponibles sur **Aides-Territoires** avec les liens pour accéder aux formulaires **Démarches simplifiées** pour saisir sa demande d'aide et suivre l'instruction de son dossier
- ➔ Un **objectif** : démarrer un maximum de projets avec l'ambition que chaque projet se traduira en termes **d'impact environnemental**



Pas d'appels à projets : le fonds est géré au plus près de vous par les préfets
Le fonds est adapté localement en fonction des territoires



UN DISPOSITIF EN LIGNE

La plateforme **Aides-territoires** permet aux collectivités de connaître l'ensemble des soutiens financiers dont elles peuvent bénéficier.

L'outil **Démarches-simplifiées** offre aux porteurs de projet un suivi sur toute la durée de vie d'un dossier, de la saisie jusqu'à la décision.

Des outils pour accompagner le déploiement



- **Guide** à l'attention des décideurs locaux
- **14 cahiers d'accompagnement** des porteurs de projet et des services instructeurs
- Une **foire aux questions** à l'attention des porteurs de projet sur **Aides-territoires**
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/blog/accedez-a-la-foire-aux-questions-officielle-du-fon/>
- **Réseau de correspondants locaux « Fonds vert »** dans les services déconcentrés de l'Etat pour appuyer les collectivités dans leurs projets au service de la transition écologique et répondre à leurs interrogations
- Un **site web** pour les porteurs de projet et le grand public
www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert
- Des émissions spéciales fonds vert sur **Radio Territoria** à l'attention des collectivités territoriales
<https://radioterritoria.fr/channel/1-Radio-Territoria>

Un bouquet de mesures variés en 2024, dans la continuité du fonds vert 2023



Performance environnementale

- ➔ Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- ➔ Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- ➔ Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public



Amélioration du cadre de vie

- ➔ Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions
- ➔ Développement du covoiturage
- ➔ Développement des mobilités durables en zones rurales **Nouveau**
- ➔ Recyclage foncier
- ➔ Territoires d'industrie en transition écologique **Nouveau**



Adaptation des territoires au changement climatique

- ➔ Prévention des inondations
- ➔ Adaptation aux risques émergents en montagne
- ➔ Prévention des risques cycloniques
- ➔ Prévention des risques d'incendies de forêts et de végétation
- ➔ Adaptation au recul du trait de côte
- ➔ Renaturation des villes et des villages



Appui en ingénierie

- ➔ Aide à l'identification des besoins et des solutions à mettre en œuvre, en amont des projets, par des acteurs de l'ingénierie (notamment ANCT, CEREMA, ADEME)
- ➔ Amélioration et sécurisation des projets dès leur conception
- ➔ Accompagnement en phase de réalisation

Le fonds vert 2024, c'est **15 mesures** : 13 mesures du fonds vert 2023, auxquelles s'ajoutent 2 nouvelles mesures, dont la mesure « Territoires d'industrie en transition écologique » et **1 priorité** : la rénovation des écoles.

Le fonds vert en 2023 : premier bilan

L'impact sur la transition écologique du fonds vert est un enjeu majeur, en lien avec la territorialisation de la planification écologique

Axe 1 Performance env.

Gain énergétique moyen de **51%** pour les projets de **rénovation énergétique des bâtiments**, au-delà de la **cible de 40%**

Taux de rénovation des **lampadaires dans le parc total de 23%**, soit un taux largement supérieur à la **cible de 10%**

8 millions de résidents supplémentaires couverts à terme par une solution de **tri à la source des biodéchets**

Axe 2 Adaptation au CC

Protection contre les inondations de plus de **4 millions d'habitants**

Traitement de nombreux sites **orphelins** en matière de **risques émergents en montagne**

Financement de cartes locales de projection du **recul du trait de côte** pour **54 communes**

Surface totale renaturée prévue de plus de **200 ha**, supérieure à la **cible fixée à 100 ha/an**

Axe 3 Amélioration cadre vie

Préservation d'une surface de **1.000 ha** grâce au **recyclage foncier**, soit la **cible fixée pour 2023**

De nouveaux projets de **protection forte** portant sur une **surface de 328.000 ha**

Passage à l'action pour le **covoiturage** : **98 aires de covoiturage, 39 campagnes d'incitation financières, 12 campagnes de communication...**

**Résultats provisoires de novembre 2023 sur la base des données déclarées par les porteurs de projet*

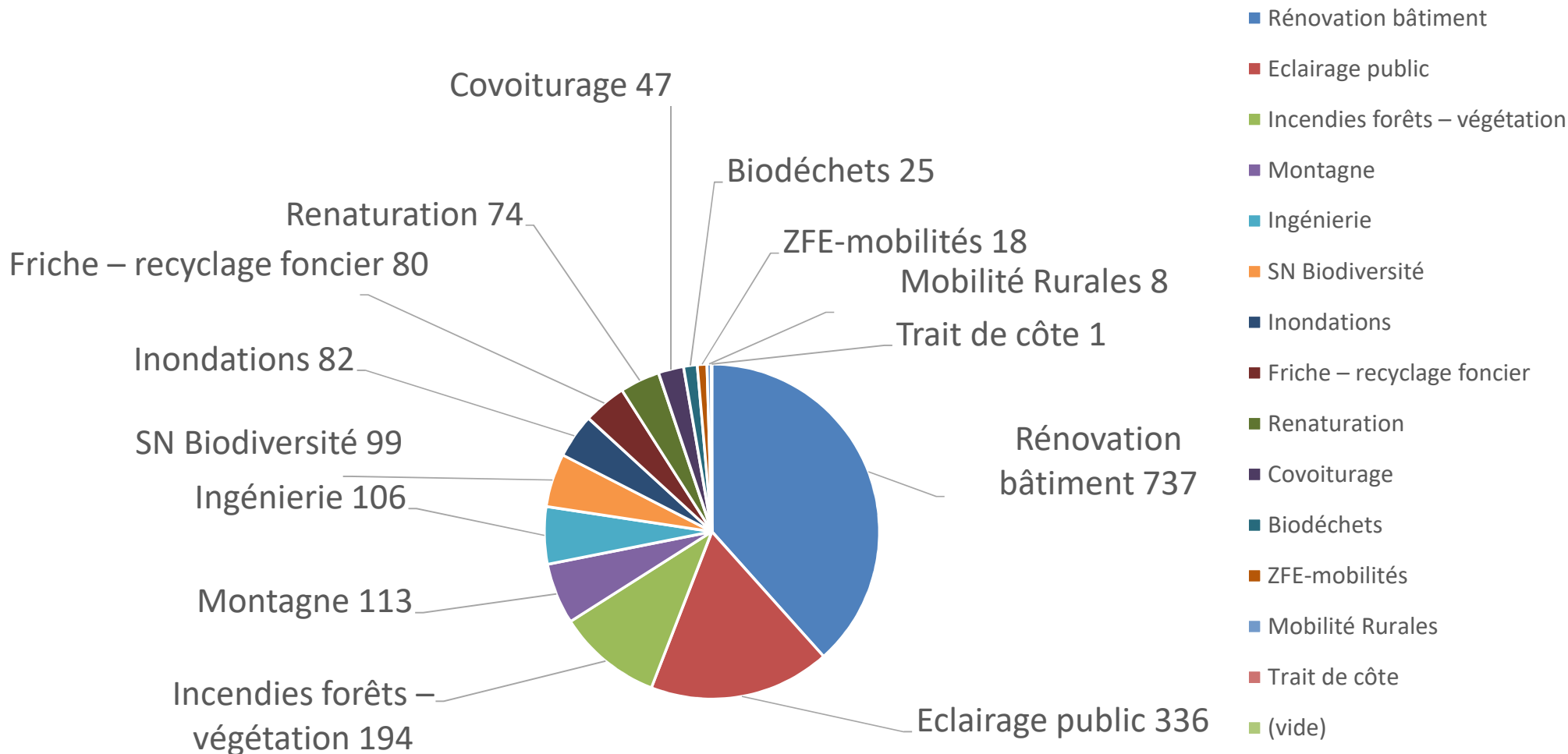
Focus Fonds vert dans les communes de montagne

➔ **Fonds d'accélération de la transition écologique des territoires, mis en place en 2023 et pérennisé en 2024.**

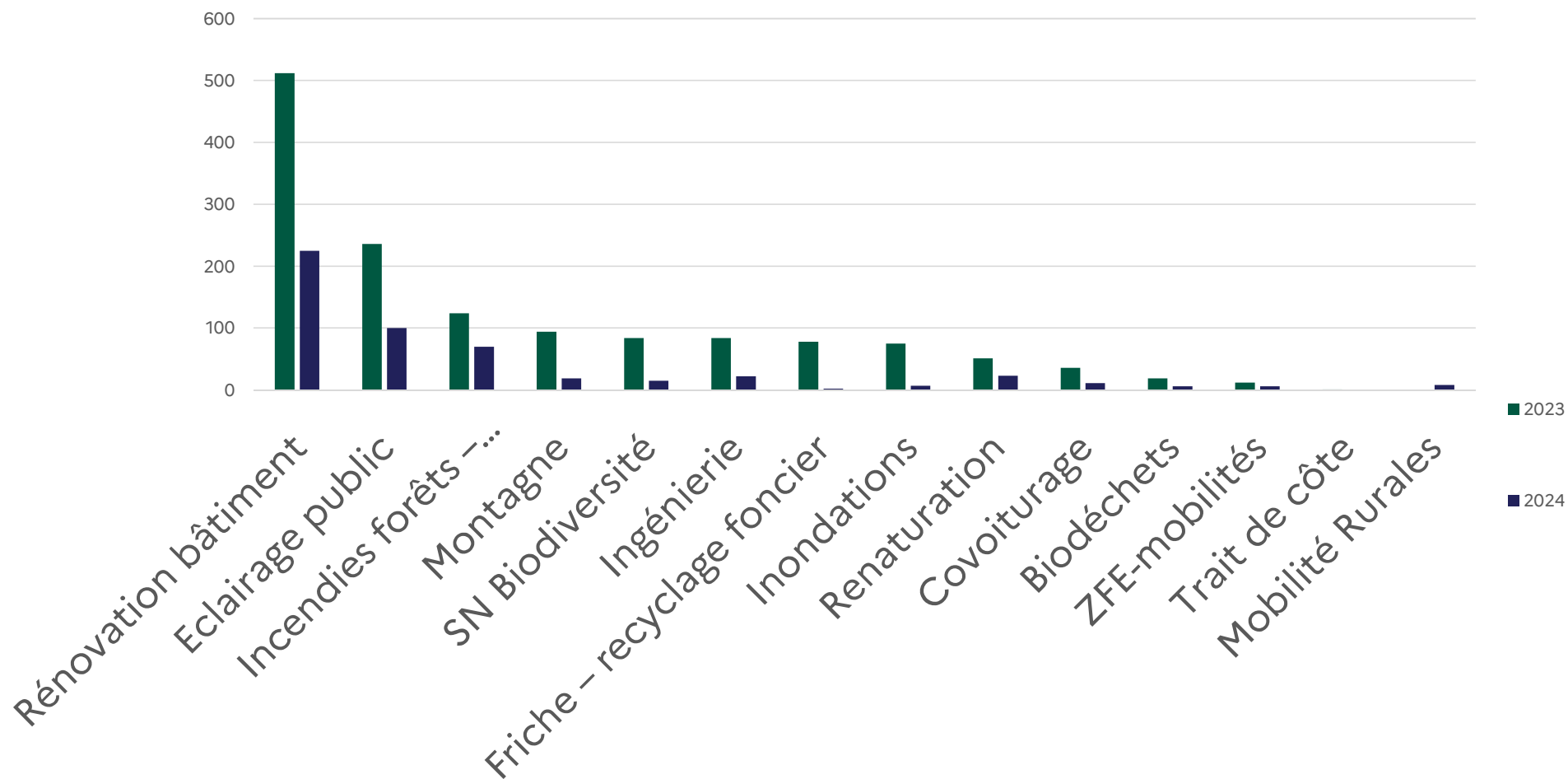
- ➔ **1 920 dossiers acceptés dans les territoires de montagne** représentant un montant total de projets de 993 M€ et **une aide fonds vert attribuée de +209 M€**
- ➔ **1 915 collectivités bénéficiaires**, soit plus de 33% des communes loi montagne (5 743)
- ➔ **2 mesures concentrent plus de 60%** des dossiers acceptés : rénovation des bâtiments publics et friches/recyclage foncier

	Subvention attribuée	Montant total des projets
Rénovation bâtiment	96 336 451	431 859 644
Friche – recyclage foncier	33 030 443	246 912 701
Eclairage public	17 073 078	72 580 799
Montagne	15 450 625	42 071 717
SN Biodiversité	13 015 335	29 014 259
Inondations	6 831 156	27 996 393
Renaturation	6 647 265	41 677 122
Incendies forêts – végétation	6 644 716	15 146 624
Biodéchets	5 032 551	19 716 957
ZFE-mobilités	4 274 996	54 719 240
Ingénierie	3 315 019	7 418 004
Covoiturage	1 698 658	3 788 342
Mobilité Rurales	240 335	807 669
Trait de côte	22 112	27 640
Total général	209 612 740	993 737 111

Nombre de dossiers acceptés par mesure au 1/07/2024



Nombre de dossiers par mesure au 1/07/2024



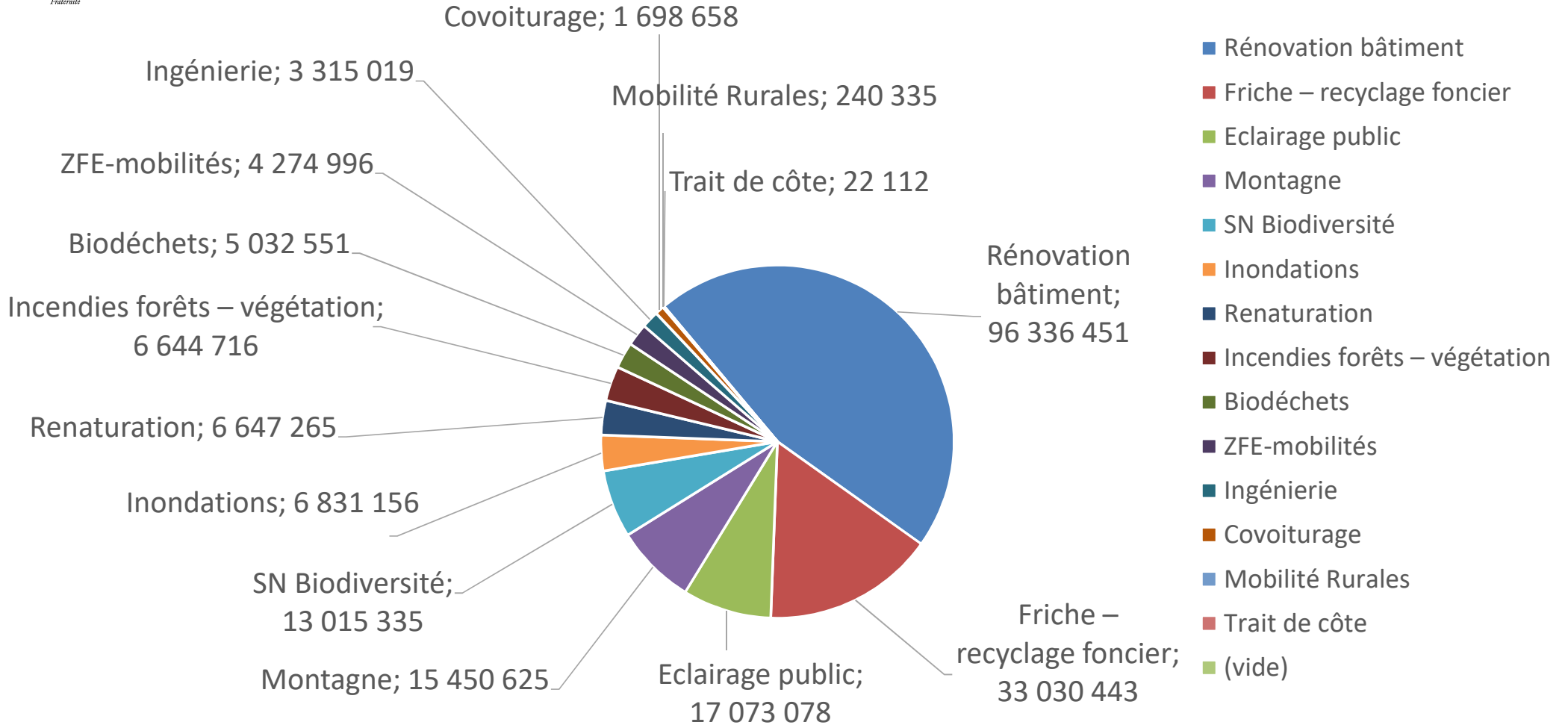
Nombre de dossiers par année à juillet 2024

	2023	Juillet 2024	Total général
Rénovation bâtiment	512	225	737
Eclairage public	236	100	336
Incendies forêts – végétation	124	70	194
Montagne	94	19	113
SN Biodiversité	84	15	99
Ingénierie	84	22	106
Friche – recyclage foncier	78	2	80
Inondations	75	7	82
Renaturation	51	23	74
Covoiturage	36	11	47
Biodéchets	19	6	25
ZFE-mobilités	12	6	18
Trait de côte	1		1
Mobilité Rurales		8	8
Total général	1 406	514	1 920

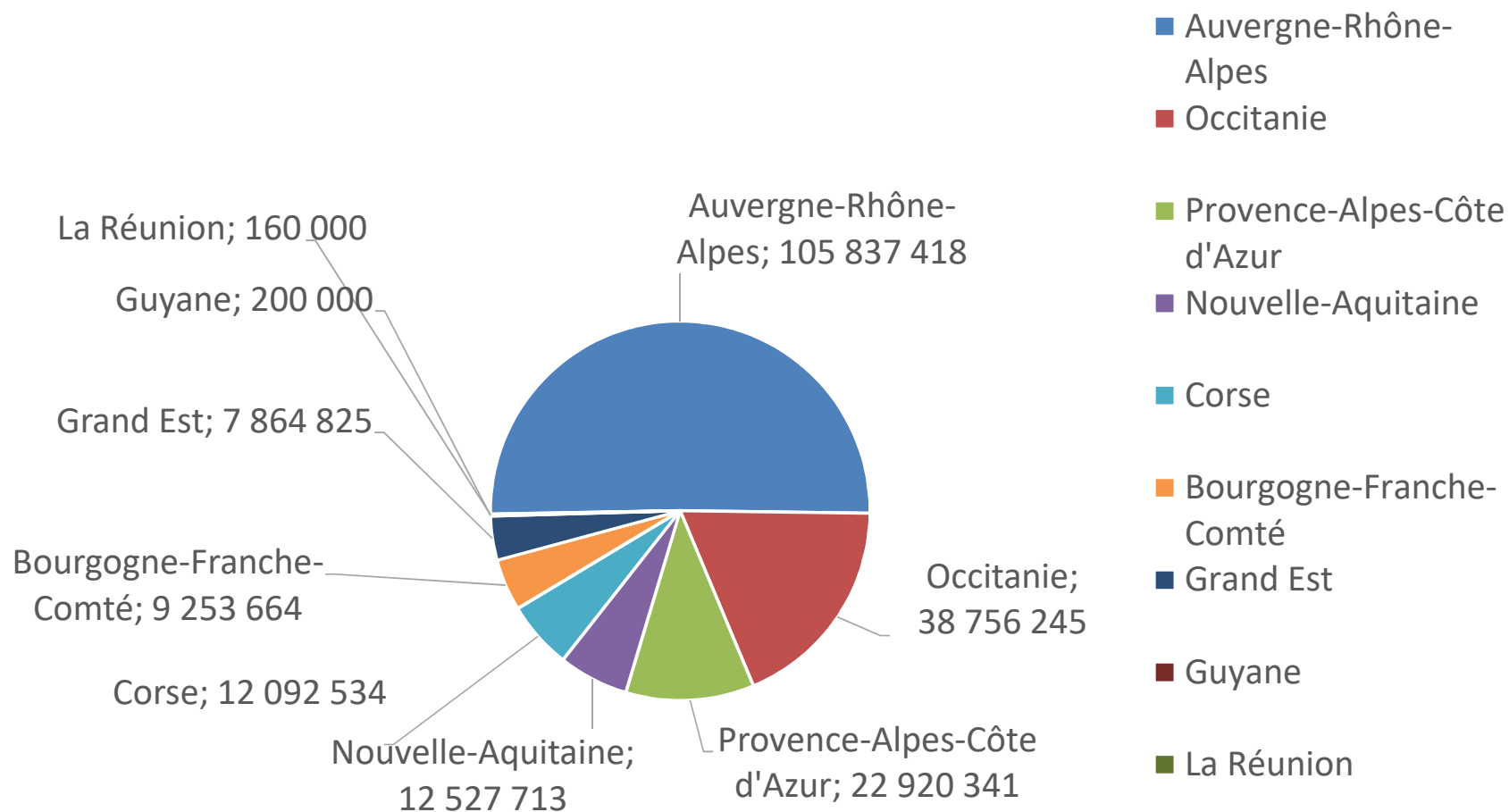
Principaux porteurs de dossiers (2023 – juillet 2024)

Commune et commune nouvelle	73,84%
Communauté de communes	9,09%
Syndicat mixte fermé	3,71%
Syndicat mixte ouvert	3,34%
Association déclarée	1,83%
Département	1,46%
Métropole	1,31%
Communauté d'agglomération	1,31%
Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)	0,84%
Établissement public local à caractère industriel ou commercial	0,73%
SA à conseil d'administration (s.a.i.)	0,52%
Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)	0,42%
Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)	0,26%
SA d'économie mixte à conseil d'administration	0,21%
SAS, société par actions simplifiée	0,21%
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)	0,16%

Montant aide FV par mesure, en M€ (2023 – juillet 2024)



Montant Aides Fonds vert par région, en M€ (2023 – juillet 2024)



Montant Fonds vert attribué en montagne par région, en M€ (2023-juillet 2024)



	Fonds vert	Total des projets
Auvergne-Rhône-Alpes	105 837 418	534 424 230
Occitanie	38 756 245	177 797 148
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22 920 341	126 236 638
Nouvelle-Aquitaine	12 527 713	53 735 985
Corse	12 092 534	39 434 290
Bourgogne-Franche-Comté	9 253 664	35 833 682
Grand Est	7 864 825	24 348 142
Guyane	200 000	737 022
La Réunion	160 000	1 189 974
Total général	209 612 740	993 737 111

Retours d'expérience

➔ Tour de table

➔ Questions /réponses

Focus sur la valorisation des aménités rurales



- ➔ **Objectif de reconnaître la contribution des communes rurales aux objectifs de transition écologique** (préservation des puits de carbone, des réservoirs de biodiversité)

 - ➔ **Réforme de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales**
 - **Progression du montant de 41,6 (mise en place en 2019) à 100M€**
 - **En soutien aux communes rurales** (grille de densité de l'INSEE – catégories 5-6-7)
 - **En cohérence avec l'atteinte des objectifs en matière d'aires protégées** (Stratégie nationale : 30% du territoire protégé ; 10% en protection forte)
 - **8 921 communes éligibles** (+2 534 communes par rapport à 2023)
 - 23% des bénéficiaires (2 079 communes) perçoivent entre 3 et 4 000 euros*
 - 42% des bénéficiaires (3 761 communes) perçoivent entre 4 et 10 000 euros*
 - 22% des bénéficiaires (1 973 communes) perçoivent entre 10 et 20 000 euros*
 - 12% des bénéficiaires (1 075 communes) perçoivent entre 20 et 100 000 euros*
 - et enfin 33 communes perçoivent plus de 100 000€*
-

Retours d'expérience

➔ Retours d'expériences de la FPNRF / RNF / CEN

Exemples (avant 2024) :

- Dans le Parc du **Massif des Bauges**, **14 communes** se sont engagées, avec l'aide du Parc, à réaliser un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** entre 2023 et 2025, renforçant ainsi les efforts de conservation locale.
 - Dans le Parc de **Brière**, la commune de **Crossac** a utilisé la dotation pour un **diagnostic de gisement foncier et des travaux de restauration de landes humides**, avec un accompagnement technique fourni par le Parc pour les deux projets.
 - • Dans le Parc du **Doubs-Horloger**, en 2023, la commune de **Damprichard** a utilisé sa dotation pour cofinancer le **plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible (ENS)**, créé sur 6,45ha dans la tourbière des Seignes.
 - • Dans le Parc de la **Narbonnaise** en Méditerranée, la commune de La Palme a mis en place des panneaux d'information et de **signalisation pour gérer la fréquentation de l'étang de La Palme**. Cette initiative vise la continuité des activités de plein air, notamment le maintien des écoles locales de **kitesurf**, tout en instaurant des **zones de quiétude** pour les oiseaux.
-

Retours d'expérience

➔ Tour de table

➔ *Questions /réponses*

Merci de votre attention

Fanny Lendi Ramirez, Cheffe de projet, référente DGALN montagne
fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Sous-direction territoires et usagers

r